

Commune de GOURNAY-
Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 23 janvier 2025 à 19 heures à la mairie.

Le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Gournay, sous la présidence du Maire, Philippe BAZIN.

Présents : Philippe BAZIN, Bertrand SACHET, Christian MONTINTIN, Pascal CHARTIER, Catherine BOUHET, Francis CHAUMETTE, Solange DURIS, Fabrice LARUE, Corentin LAVENU, Cyril VILLEMONT.

Absent-excuse :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Solange DURIS

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 :**
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

- **2025-01 : Projet d'extension de la salle des fêtes – Choix bureau de contrôle et coordonnateur SPS**

Monsieur le Maire présente les devis de la SOCOTEC qui s'élèvent à 6 500 € HT pour la mission contrôle et 5 400 € HT pour la mission de coordination SPS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De valider ces offres
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant
- **2025-02B : Projet d'extension de la salle des fêtes – Attribution des lots**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu les délibérations 2024-48 en date du 25 juin 2024 et 2024-67 en date du 22 octobre 2024,
Vu l'avis d'appel public à concurrence publié du 02 décembre 2024 au 03 janvier 2025,
Vu le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre,
Vu la réunion de la commission appel d'offres qui s'est tenue le 20 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les lots de la manière suivante :

	ENTREPRISE	MONTANT HT	VARIANTE HT	TOTAL HT
LOT 1 TERRASSEMENTS VRD	POULAIN	14 025,38 €		14 025,38 €
LOT 2 GROS OEUVRE	MARTIN	82 870,60 €		82 870,60 €
LOT 3 RAVALEMENT	PEREIRA LAMY	5 140,00 €		5 140,00 €
LOT 4 CHARPENTE BOIS	GAUGRY	11 045,60 €		11 045,60 €
LOT 5 COUVERTURE BARDAGE	GAUGRY	35 760,05 €		35 760,05 €
LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES PVS MUR RIDEAU ALU SERRURERIE	DAVIER	38 302,60 €		38 302,60 €
LOT 7 PLATRERIE ISOLATION FAUX-PLAFONDS MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MEC	31 799,15 €	24 165,16 €	55 964,31 €
LOT 8 CARRELAGE FAÏENCE	DE MIRANDA PRADILLON	14 668,39 €	4 189,50 €	18 857,89 €
LOT 9 PEINTURE	COULEURS DECO	3 061,46 €	3 659,26 €	6 720,72 €
LOT 10 ÉLECTRICITÉ	EIFFAGE	34 183,46 €		34 183,46 €
LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANTAIRES	JEAUMOT	23 157,68 €		23 157,68 €
TOTAL		294 014,37 €	32 013,92 €	326 028,29 €

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de réaliser les démarches auprès des entreprises et l'autorise à signer tout document relatif à cette décision.

- 2025-03B : Projet d'extension de la salle des fêtes – Demande de subventions

Vu le projet d'extension et rénovation de la salle des fêtes,

Vu la délibération n°2025-02B attribuant les lots aux entreprises,

Estimatif du projet :

	Montant HT
Travaux	326 028,29 €
Architecte	33 840,00 €
Etude sols, amiante, plomb	6 000,00 €
Mission CT, SPS	11 900,00 €
Imprévus	15 000,00 €
Total	392 768,29 €

Plan de financement :

Subventions d'Etat DETR/DSIL 2025 50 % soit 196 384,14 €.

Fonds propres 50 % soit 196 384,15 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le plan de financement des travaux d'extension de la salle des fêtes,
- De solliciter les subventions d'Etat pour l'année 2025,
- De charger Monsieur le Maire de réaliser les demandes et de signer tous documents y afférent.

Questions et informations diverses

- Point sur les nuisances signalées à la SEG
- Point sur les ordures ménagères : les containers vont être retirés pour éviter le dépôt dans les sacs noirs de déchets recyclables. Les colonnes jaunes vont être retirées par la CDC Val de Bouzanne et seront stockées à l'atelier municipal.
- Demande d'éclairage du city-stade

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.

Le Maire

Le secrétaire de séance

